montre une forte personnalité. Après avoir provoqué les plaintes de Milon, il réussit, sans doute soutenu par Térentia, à berner non seulement Cicéron, absent, mais Atticus et Camille, ses hommes d'affaires, en soumettant un bilan différent à chacun. Le conflit entre Cicéron et Philotime manifeste, avec le remariage contemporain de Tullia, le premier désaccord grave dans le ménage de l'orateur.

— M. W. Seston, président, fécilite M. Haury de l'exposé perspicace qu'il a su faire d'un réel imbroglio, en même temps qu'il le remercie d'avoir entrepris un long voyage pour apporter une heureuse contribution aux travaux de la Société.

— M. J. Bayet approuve la reconstitution psychologique proposée par M. Haury et souligne la singularité de ces ménages où chacun gère sa fortune à sa guise, fût-ce aux dépens de son conjoint.

— M. A. Dain confirme la lecture des chiffres grecs donnés par les manuscrits, mais précise qu'ils peuvent avoir été altérés au cours de la tradition.

— M. H. Pflaum, à propos de *C. I. L.*, X, 5678, soumet à M. Haury une interprétation sur laquelle ils se mettent d'accord.

v.

SÉANCE DU JEUDI 21 AVRIL 1955

(tenue en commun
avec l'Association pour l'encouragement des études grecques).

Président : M. W. Seston.

Le Président remercie les membres de l'*Association pour l'encouragement des études grecques* d'avoir répondu si nombreux à l'invitation qui leur avait été faite. Leur affluence est à la fois naturelle et réconfortante, puisque leur Association et notre Société des Études latines, dans deux domaines voisins, suivent des routes parallèles.

Après avoir excusé l'absence de l'Administrateur, M. Marouzeau, retenu par des conférences en Espagne, le Président salue le professeur Larsen, de l'Université de Chicago, présent à cette séance, et donne la parole à M. Aymard, professeur à la Sorbonne.

I. — M. A. Aymard présente une communication sur le thème : *paternité et valeur militaire.*

Obéissant à des raisons démographiques et sentimentales, les États modernes accordent volontiers aux pères de famille des privilèges pour

le service militaire et la mobilisation. Il en allait autrement dans l'Antiquité.

Dans la Rome républicaine, certains passages de Tite-Live (XXII, 11, 8; XLV, 15, 1-2) attestent formellement ou donnent à penser que, parmi les affranchis, les pères de famille et les propriétaires fonciers étaient mobilisés de préférence aux autres. Aulu-Gelle (XVI, 10) montre qu'à un moment au moins on distingua entre les *proletarii* mobilisables et les *capite censi* non mobilisables. Or, étymologiquement, les *proletarii* sont ceux qui ont des enfants.

A Athènes, si on récuse la fausse constitution de Dracon de l'*Athènaiôn politeia* (IV, 2), qui utilise peut-être une donnée authentique, il reste Dinarque, *c. Démosthène*, 71 : les *nomoi* imposaient à qui prétendait guider le peuple et commander l'armée et la flotte d'être propriétaire foncier et d'avoir des enfants légitimes.

Sparte possède et applique une législation destinée à contraindre au mariage ses citoyens. Les modernes ne sont pas d'accord pour interpréter ces lois et ces coutumes. Il faut les rapprocher de la précision donnée par Hérodote (VII, 205) sur les 300 hoplites des Thermopyles : ils avaient été choisis parmi les citoyens qui avaient un fils. Lorsqu'on a relevé cette précision, on l'a toujours expliquée par le souci de ne pas laisser s'éteindre la race de ces soldats envoyés à la mort. Mais tout le récit d'Hérodote montre qu'au moment du choix et du départ de Sparte on ignorait que les 300 devraient se faire tuer. En réalité, Sparte a choisi ceux qu'elle considérait comme ses meilleurs soldats.

Paternité d'une part, propriété foncière, cette question ne se pose pas à Sparte ; d'autre part, tels semblent avoir été les deux critères de la valeur militaire. Cette constatation n'est pas faite pour surprendre si on songe que le droit normal de la guerre, dans l'Antiquité, donnait au vainqueur la libre disposition de tous les biens et de toutes les personnes existant sur le territoire du vaincu : dès lors, le meilleur soldat était celui qui avait conscience de défendre sa propriété et sa famille.

— Diverses observations sont présentées, sans objections à l'interprétation proposée, par le R. P. Pelletier, MM. Dain, Reinach, Flacelière, Seston.

II. — M. J. Heurgon, au cours d'une communication sur *Apollon chez les Osques*, se propose particulièrement de tracer une des voies, entre autres, par où quelques aspects de la représentation du dieu ont pu pénétrer dans le monde samnite.

Une indication précieuse est fournie à cet égard par le nom qu'Apollon portait chez les Osques, et qui nous est connu par une inscription de Pompéi (*appelluneis*, gén.) et deux de Messine (αππελλουνηις, gén. ;

αππελλουνηι, dat.). L'**appellun* osque est directement issu d'un Ἀπέλλων dorien, plus exactement grec-occidental.

Si l'on cherche, parmi les cités doriennes de la Grande-Grèce et de la Sicile, celles qui ont pu répandre chez les Italiques cette forme du nom d'Apollon, on est amené à désigner, plutôt que Tarente (dont l'épigraphie, d'ailleurs très pauvre, n'offre rien de semblable), Syracuse qui, comme les autre colonies corinthiennes, semble être restée particulièrement fidèle à la forme Ἀπέλλων (inscription de l'Apollonion de Syracuse, *I. G. S.*, 1 ; cf. M. Guarducci, *Arch. class.*, I, 1949, p. 4 sq.). Messine, où deux inscriptions « apelliniennes » ont été découvertes, et où l'on parlait, comme à Himère (Thuc., VI, 4, 6 ; 5, 1), une langue mêlée, marque l'un des points de passage de la diffusion de l'apollinisme chez les Osques.

Précisément, la version samnite de la prise de Messine par les Mamertins, vers 288, qu'avait recueillie leur poète Alfius (Festus, p. 150 L.) était fondée sur le thème du *uer sacrum*, mais d'un « printemps sacré » dans lequel le rôle traditionnellement dévolu à Mars était, de façon inattendue, confié à Apollon Archégète. Dans cette transformation du mythe, Rhegium, dont la légende de fondation présente des rapports frappants avec celle de Messine (Strab., VI, 257), semble avoir exercé une influence déterminante, par les contacts qu'elle a pu avoir avec les Mamertins sur le continent même, dans la *Tauricana regio* où la toponymie évoquait aux uns le souvenir du taureau conducteur et aux autres celui de la Tauride d'Oreste et des purifications delphiques. La confirmation en est fournie par la numismatique des Mamertins (M. Särström, *A Study of the Coinage of the Mamertines*, Lund, 1940), qui, dans les onze premières séries de son développement, offre régulièrement le type d'Arès, dont (à partir de 220?) celui d'un Apollon, imité de Rhegium, prend la place. En terminant, M. Heurgon se demande si cette réforme apollinienne des traditions martiales des Mamertins n'est pas à mettre en rapport avec le début de la seconde guerre punique.

— M. Seston remercie M. Heurgon de ses subtiles interprétations et insiste sur l'importance du témoignage monétaire.

— M. Cavaignac rappelle que la prise de Messine par les Mamertins a été suivie de près par l'occupation campanienne de Rhegium, et invite à chercher dans les liens ethniques qui unissaient les deux peuples une des raisons de la contamination de la légende italique par la légende grecque.